POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF ET PORTÉE DE LA POLITIQUE

La présente politique de responsabilité sociale et environnementale (la « Politique ») s'applique aux administrateurs, dirigeants et employés de Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Elements » ou la « Société »), ainsi qu'à ses filiales, divisions, sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants et employés (les « Personnes »), quel que soit leur poste au sein de l'organisation, en tout temps et partout où la Société exerce ses activités.

La rigueur, le respect, la responsabilité, l'intégrité et la collaboration sont autant de valeurs prônées par Critical Elements. La Société aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. Sa vision et la réalisation de son projet Rose lithium-tantale ne pourront se matérialiser que par l'implication de ses gestionnaires, de ses employés, de ses consultants et de ses entrepreneurs. Afin de concrétiser ses aspirations, la santé et la sécurité de ses ressources humaines sont essentielles. Pour réaliser ses aspirations, Critical Elements s'engage à adopter des pratiques commerciales responsables et durables, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental et social de ses activités.

La présente Politique vise à fournir un cadre permettant de mesurer la performance des activités de Critical Elements et de vérifier si elles sont menées de manière écologiquement responsable, en assurant la conformité de la Société et de son personnel avec la règlementation et les engagements applicables en matière d'environnement.

CONTRÔLE DE LA POLITIQUE

Le comité de responsabilité sociale et environnementale du conseil d'administration est responsable de superviser la mise en œuvre de la Politique. Il doit notamment être informé sans délai de tout manquement à la Politique et doit évaluer celle-ci, chaque année, afin de s'assurer que les pratiques environnementales et responsabilité sociale sont appropriées pour la Société. Le conseil d'administration de la Société se réserve le droit, à la suite des recommandations provenant du comité de responsabilité sociale et environnementale, de modifier la présente Politique à tout moment s'il le juge nécessaire.

ENGAGEMENT

Critical Elements s'engage à mener ses activités dans le respect de normes environnementales strictes, en vue de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement via l'application diligente de technologies appropriées et l'adoption d'une conduite responsable et à traiter les communautés locales avec respect.

La mise en place de la présente Politique reflète l'engagement de Critical Elements à :

- exercer ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement afin de se conformer à l'ensemble de la règlementation fédérale, provinciale et locale applicable;
- attribuer la responsabilité de la mise en œuvre de la Politique environnementale et faire de la performance environnementale un facteur important du processus d'examen de la gestion;
- fournir les ressources, le personnel et la formation adéquats pour que l'ensemble du personnel soit conscient de leurs responsabilités dans le cadre de la politique et soient en mesure de s'en acquitter;
- communiquer ouvertement avec le personnel, les organismes de règlementation et le public sur les questions environnementales et répondre aux préoccupations relatives aux dangers et impacts potentiels;
- travailler en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'industrie, le public et le gouvernement à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements environnementaux responsables;
- appliquer les meilleures pratiques de gestion pour assurer la protection de l'environnement conformément à la présente Politique et aux normes de l'industrie; et
- viser à contribuer au développement social et économique de communautés durables dans les zones où la société exerce ses activités.

Pour réaliser ses objectifs sociaux et environnementaux, la Société s'engage plus précisément à :

<u>Gestion environnementale</u>

- mettre en œuvre les pratiques d'exploitation visant à minimiser l'utilisation et la production de substances dangereuses et à assurer leur élimination appropriée;
- établir et tenir à jour des plans d'intervention d'urgence appropriés pour faire face aux potentiels impacts liés à des évènements imprévus survenant dans le cadre de ses activités;
- mettre en place un programme d'autosurveillance dans chaque établissement pour garantir le respect de la présente Politique;
- mettre en place des mécanismes d'amélioration continue visant à réduire les impacts environnementaux de ses équipements, procédés et installations;
- réaliser des évaluations environnementales périodiques au niveau de toutes les activités pour vérifier les performances de la Société et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à corriger les éventuelles déficiences en temps voulu;

- étudier régulièrement toute évolution en matière d'environnement et de technologie afin d'identifier et de mettre en œuvre des méthodes d'amélioration;
- identifier les révisions ou les améliorations à apporter aux pratiques actuelles afin de minimiser les impacts environnementaux, en rendant compte régulièrement des résultats au conseil d'administration de la Société; et
- encourager l'ensemble du personnel à signaler à la direction tout manquement connu ou suspecté à la présente Politique ou aux procédures connexes.

Responsabilité sociale

- veiller à ce que le travail des enfants et toute forme de travail forcé ou autrement illégal ne soient pas autorisés sur le lieu de travail et dans la fabrication des biens servant à soutenir nos opérations;
- promouvoir un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec les communautés dans les zones où la Société exerce ses activités;
- mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir les communautés locales et leur durabilité par le biais de mesures telles que l'approvisionnement local en biens et services et l'emploi de la population locale;
- instaurer et observer en tout temps des procédures appropriées pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence;
- réaliser des évaluations périodiques au niveau de toutes les activités en matière de responsabilité sociale pour vérifier les performances de la Société et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à corriger les déficiences potentielles en temps voulu;
- fournir un mécanisme de signalement confidentiel pour signaler les comportements contraires à l'éthique, illégaux ou irresponsables.

COMMUNICATION DE LA POLITIQUE

La présente Politique sera publiée sur le site Web de la Société à https://www.cecorp.ca/fr/profil-corporatif/gouvernance/.

QUESTIONS

Si vous avez des questions sur la manière dont la présente Politique doit être appliquée, veuillez prendre contact avec le Chef de la direction.

Date d'approbation par le conseil d'administration :	14 juin 2021
Révisé :	3 octobre 2023
Révisé :	17 septembre 2024